

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.129

L'An Deux Mille, le 28 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

20 NOVEMBRE 2000

20 NOVEMBRE 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, GERMA, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE-RULLIER
M. DONZIER représenté par M. HUGENDBLER

ETAIENT ABSENTS : M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, M. QUENTIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions 2000 aux associations sportives.

VOTE : UNANIMITE

La commission des sports qui s'est réunie le 16 Novembre 2000, a proposé une répartition du reliquat du crédit subventions sports 2000.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette répartition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Vu la Commission des sports du 16 Novembre 2000
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'attribuer les subventions 2000 aux associations suivantes :

. Centre Médico Sportif	20.000 F
. Union ROC OMNISPORTS	10.000 F
. ASPTT	1.500 F
. ROC RUGBY	105 500 F
. Entente ROC ST GEORGES Handball	35.000 F
	=====
. TOTAL	172 000 F

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 6574 Fonctions 40 du Budget Primitif 2000 (Crédits Réservés).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 novembre 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS